



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Budget Transports 2014 : la FNTP dénonce la baisse des crédits de l'AFITF

**Paris, jeudi 26 septembre 2013** – Suite à la présentation hier du projet de loi de finances (PLF) 2014, la FNTP est particulièrement inquiète de constater que dans le domaine des transports, les ressources de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) vont de nouveau être réduites. Cette baisse ne sera pas compensée à due concurrence par le lancement de l'écotaxe poids lourds au 1er janvier 2014 (déjà maintes fois reportée...), ni par la hausse de la redevance domaniale versée par les sociétés d'autoroute.

L'absence de compensation de la baisse des ressources de l'AFITF suscite beaucoup d'interrogations de la part de la FNTP sur la volonté du gouvernement d'avoir une réelle ambition en matière d'investissement dans les infrastructures de transports.

**Ce désengagement de l'Etat apparaît comme un renoncement pour les entreprises de Travaux Publics** après la remise du « rapport Mobilité 21 » et les arbitrages rendus en juillet dernier par le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, où seule la construction de la LGV Bordeaux-Toulouse devrait être maintenue avant 2030. Rappelons qu'il avait alors été dit que ce scénario dit « favorable » serait financé par un budget constant de l'AFITF.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#) et de ses [18 Syndicats de Spécialités](#), 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : [www.fntp.fr](http://www.fntp.fr) - [www.travauxpublics.info](http://www.travauxpublics.info) - [www.metiers-tp.com](http://www.metiers-tp.com)

**Contact presse** : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : [gouxreverchonjc@fntp.fr](mailto:gouxreverchonjc@fntp.fr)

